

BROCHURE

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE SECOURS



Le 3e Plan Départemental de l'Eau (PDE) a été signé le 3 octobre 2017 et prolongé en 2020 jusqu'à 2024 pour se mettre en cohérence avec le 11ème programme de l'Agence de l'eau. Le 1er Schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP) avait pour objectif de définir les solutions curatives faisant consensus entre institutionnels afin de rétablir la conformité de l'eau distribuée sur le territoire seine-et-marnais. Toutes les opérations sont aujourd'hui lancées. Dans la continuité de ce premier outil, les partenaires et signataires du 3e Plan ont souhaité établir un nouveau SDAEP visant la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le territoire.

En effet, dans un contexte de changement climatique et de raréfaction des quantités d'eau disponible et de bonne qualité, tout gestionnaire de réseau d'eau potable doit se poser la question de la sécurisation tant au niveau de la production que sur celui de la distribution. Ce schéma s'inscrit dans les actions définies dans l'axe 2 du 3e Plan :

« Protéger la ressource en eau et sécuriser l'alimentation en eau potable ».

1 DOCUMENT - Publié le 18 décembre 2020



Schéma départemental de l'alimentation en eau potable 2020.pdf

PDF-16.78 Mo

 TÉLÉCHARGEMENT